

## **HALTE à LA SMICARDISATION**

**En 1985, un attaché était en début de carrière et hors régime indemnitaire, à plus de 1,8 fois le SMIC.**

**Aujourd'hui, un attaché titulaire (indice 390) perçoit un traitement équivalent à 1,07 fois le SMIC !**

Entre 2017 et 2022 le gel continu du point d'indice a largement participé à cet effondrement.

Pire encore, sur la seule année 2022 où l'inflation IPCH (Indice des prix à la consommation harmonisé) est montée à 5,9 % pendant que la hausse de la valeur du point d'indice tant vantée était de 3,5 %. Résultat : -2,4 points.

En 2023, la situation encore plus mauvaise : inflation IPCH chiffrée par l'INSEE : 5,6 % pour une augmentation de 1,5 %. Résultat : -4,1 !

Pendant ce temps, le gouvernement fait mine de s'inquiéter de la baisse d'attractivité des carrières de la Fonction Publique...

L'INSEE pointait hier une forte accélération de l'inflation... Alors que madame BORNE affirmait le 23 août dernier : « le pic de l'inflation est passé ».

Le gouvernement profite de cette inflation très forte et pérenne pour opérer une smicardisation accélérée des carrières dans la fonction publique.

**La FGF-FO, organisation majoritaire, revendique une augmentation immédiate de la valeur du point, *a minima* à hauteur de l'inflation, son indexation et pour les attachés, un pied de grille à 1,6 fois le SMIC.**

Lyon, le 1<sup>er</sup> septembre 2023